

UNIS POUR LA DEFENSE DU DROIT A L'AUTODETERMINATION DU PEUPLE PALESTINIEN

Le Comité Action Palestine s'associe à un collectif de 116 associations et près de 300 avocats pour le dépôt d'une plainte, en tant que témoins, devant la Cour Pénale Internationale pour génocide et autres crimes. Le dépôt officiel a eu lieu le 9 Novembre 2023 à 11h.

Alors que les puissances occidentales collaborent aux crimes de guerre commis par l'entité sioniste en Palestine, et que très peu de pays soutenant la cause palestinienne ont fait la démarche de ratifier le traité de la cour pénale internationale, la société civile se montre présente à côté du procureur et à côté du peuple palestinien.

Il est de notre devoir de faire tout ce qui est possible pour que ce peuple puisse retrouver sa liberté et ses droits. L'oppression coloniale doit cesser.

Comité Action Palestine

Image Al Mayadeen

**MANIFESTATION pour un cessez
le feu immédiat Samedi 18**

**novembre à 15h Place de la
Victoire – BORDEAUX**

MANIFESTATION

SOUTIEN AU PEUPLE

PALESTINIEN

CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT

● SAMEDI 18 NOVEMBRE
15H

📍 PLACE DE LA VICTOIRE, BORDEAUX



Soirée de solidarité avec les orphelins de Palestine



Soirée de solidarité avec les orphelins de Palestine



VENDREDI 10 NOVEMBRE

à 19H30

4 RUE DES DOUVES À BORDEAUX

(Au marché des douves)



Le Comité Action Palestine organise ce vendredi 10 novembre

une soirée de solidarité avec les orphelins de Palestine.

Venez nombreux rencontrer l'Association Des Orphelins de Palestine (ADOP-France) et partager son engagement auprès des enfants de Palestine.

Vendredi 10 novembre 19h30, Marché des Douves, 4 rue des Douves, Bordeaux.

Ouvert à tous!

« L'association des orphelins de Palestine (ADOP France), créée pour accompagner et soutenir les enfants de Palestine, vient en aide à des orphelins et des familles en détresse. »

Palestine : Gaza martyrisée, Gaza résiste !

Manifestation du 4 Novembre 2023. Prise de paroles du Comité Action Palestine

« Tuez-les tous ! » tel est le mot d'ordre sioniste.

Tout est fait pour tuer tous les Palestiniens. Au 28 ème jour des bombardements, plus de 9 000 civils palestiniens, dont une majorité d'enfants et de femmes, ont été assassinés par les sionistes. Les Israéliens assassinent et visent intentionnellement les civils. Malgré les appels d'organisations internationales à épargner les civils, rien n'arrête les sionistes dans ce massacre organisé, planifié. Rien ne les ramène à la raison et personne ne peut les ramener à la raison, tout simplement parce que leur but est de mener méthodiquement et systématiquement l'épuration ethnique en Palestine.

Ce projet génocidaire est inscrit dans l'ADN du sionisme. Tout est mis au service de ce projet : la violence militaire, le vol des terres et des maisons, la déportation, la torture et l'emprisonnement. Tuer en masse des bébés fait partie de ce projet. Il s'agit de saper la société palestinienne dans ses fondements. Détruire le Hamas n'est pas l'objectif des sionistes parce qu'il est hors d'atteinte pour eux. C'est un prétexte pour raser Gaza et toute vie à Gaza.

Depuis au moins 75 ans, l'entité sioniste tente de coloniser et de fonder une société sur le crime et le sang. Depuis 75 ans, les Israéliens se moquent du droit international et du droit à la vie des Palestiniens parce qu'ils sont assurés du soutien inconditionnel de l'Occident. Pour eux, il n'y a que la force brutale qui compte.

Parce que les Palestiniens ont bien compris cela, parce qu'ils ont bien compris que les sionistes ne comprennent que le langage de la force, ils opposent à cette violence coloniale inouïe la résistance armée. Rien ne brisera cette volonté de fer des Palestiniens à résister par tous les moyens à ce crime nommé Israël.

Il est aujourd'hui urgent de stopper cette violence génocidaire, de stopper Israël. C'est pour cette raison que le Comité Action Palestine appelle à se mobiliser pour imposer un cessez-le-feu. Il est urgent de se mobiliser pour sauver les civils palestiniens. Partout dans le monde, les peuples se mobilisent. Des Etats comme la Bolivie et le Chili ont rompu leurs relations diplomatiques avec l'entité sioniste. La dynamique d'isolement des sionistes prend tous les jours plus d'importance. Alors il ne faut rien lâcher. Il faudra encore et toujours se mobiliser pour dénoncer les complicités criminelles des pays Occidentaux et au premier rang desquels la France.

Il est aussi nécessaire d'apporter notre soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien. Dans

cette guerre coloniale totale, il n'y a pas de voie du milieu. La « paix » est un mot creux et ce slogan n'a pour l'instant servi qu'à permettre à Israël de coloniser chaque jour davantage les terres palestiniennes. La solution des deux Etats est un mensonge car les sionistes ont détruit les conditions d'instauration d'un Etat palestinien à côté d'un Etat israélien. Jamais l'Occident n'a imposé quoi que ce soit à Israël. Et jamais il n'imposera la moindre chose à Israël. La domination de l'impérialisme repose sur la survie d'Israël.

Alors face à la déraison, face à la violence d'un ennemi impitoyable, il ne reste pour les Palestiniens qu'une seule solution : libérer la Palestine, toute la Palestine.

Force et honneur aux Palestiniens. Palestine vivra, Palestine vaincra !

Algérie-Palestine : du 1er novembre 1954 au 7 octobre 2023

Comité Action Palestine, 1er Novembre 2023

1er Novembre 1954. Cette date sonne le glas des 130 années de colonisation française en Algérie. 130 années de vols de la terre et des ressources, de massacres, de torture et d'animalisation des Algériens. La colonisation n'a pas réussi à inculquer aux huit millions d'Algériens la peur et l'agenouillement. Ce jour du 1^{er} novembre 1954 allait mettre résolument en mouvement la société algérienne vers l'indépendance.

Dans le fracas des bombes et des mitraillettes, les résistants du FLN portent les revendications de ce peuple qui n'a subi que trop longtemps l'ignoble violence du colonisateur. 70 attaques coordonnées sur des installations stratégiques visent les colons, les gendarmes et des points de ravitaillement de pétrole et de gaz. Près de 10 ans après les manifestations pacifiques de Sétif, Guelma et Kherrata où près de 45 000 Algériens furent massacrés par l'armée française, il n'y avait plus d'autre choix que la résistance armée pour mettre fin à la nuit coloniale.

A la violence du colonisateur qui impose par la terreur, le crime et le mensonge l'asservissement d'un peuple, s'oppose la violence du colonisé qui, de manière consciente, organisée et réfléchie, ouvre la voie à la libération du peuple. C'est par la violence que la colonisation a cherché à soumettre les peuples, c'est par la violence que les peuples imposent aux colonisateurs un choix radical : partir ou périr. Le recours aux armes par le colonisé installe un rapport de force nouveau et plus équilibré qui est inacceptable pour le colonisateur. Se met alors en place l'infamante machine de propagande pour disqualifier la résistance du colonisé. Le colon la nomme « « terrorisme » pour renvoyer une image négative de la résistance, assimilée à la barbarie.

Dans l'univers mental du colon, lui résister c'est forcément sortir de l'humanité, c'est forcément obéir à l'instinct animal supposé chez le colonisé. Au-delà de cette idéologie propre au colon, il y a un côté plus opportuniste : délégitimer le recours à la violence du colonisé. La seule violence qui vaille est la sienne ! Il faudrait le croire : sa violence exterminatrice se fait au nom du bien !

L'idéologie coloniale comme toute idéologie de pouvoir donne une image inversée de la réalité. La bonne violence est celle du dominant jamais celle du dominé. Le 7 Octobre 2023, la résistance palestinienne, réalisant un coup d'éclat inédit dans son histoire, fait trébucher l'entité sioniste. Au son

des roquettes et des ULM, les combattants palestiniens ont rappelé aux colons leurs méfaits historiques, le vol de la terre aux Palestiniens qui n'ont d'autres choix que de les récupérer. Cette opération a mis à la lumière du jour les nombreuses contradictions internes de l'entité sioniste, le soutien inconditionnel que lui apporte l'Occident et l'inféodation des dirigeants des pays arabes à l'empire américain.

C'est une formidable accélération de l'Histoire dont nous ne pouvons pas encore mesurer pleinement l'impact. La propagande occidentale a qualifié cette attaque de terroriste quand, dans le même temps, le massacre de milliers de femmes et d'enfants palestiniens par l'aviation de l'armée sioniste est qualifié de légitime défense, révélant une nouvelle fois le deux poids deux mesures et l'insondable racisme de l'Occident.



Après une belle mobilisation ce mercredi 1er novembre à Bordeaux, le Comité Action Palestine organise une nouvelle manifestation **samedi 4 novembre à Bordeaux, RDV place de la Victoire à 15h !**

Nous vous attendons nombreux pour soutenir le peuple palestinien et exiger un cessez le feu immédiat !

Proposition palestinienne d'échange des prisonniers

En ce début d'année 2023, on dénombre plus de 5 000 prisonniers politiques palestiniens détenus en Israël et en Cisjordanie occupée, dont un quart d'entre eux incarcérés sans inculpation formelle ni procès, dans le cadre d'un régime de détention qui viole le droit international.

Depuis le 7 octobre, selon l'ONU, ce chiffre avoisinerait les 10 000 dont des enfants, des femmes, des personnes âgées... Parmi eux, 4000 travailleurs gazaouis qui se sont vus retirés leurs permis de travail après les attaques du 7 octobre et sont dès lors considérés comme « étrangers illégaux » sur le territoire israélien.

Depuis le 7 octobre, 229 prisonniers israéliens sont retenus à Gaza. 4 ont été libérés sans contrepartie, d'autres sont morts sous les bombes sionistes.

Au soir du samedi 28 octobre, lors d'une conférence de presse devant le musée de Tel Aviv, les représentants des familles de ces prisonniers israéliens ont exhorté le premier ministre à « prendre en considération le sort de ces personnes lors de la planification de toute action. ». Depuis, pourtant, les assauts sionistes sur Gaza se répètent et le premier ministre affirme, le 30 octobre qu'il n'y aura pas de cessez-le feu.

De leur côté, dans le cadre d'un éventuel accord visant à libérer les détenus israéliens à Gaza, les Palestiniens ont proposé les conditions suivantes :

□ Premièrement : la levée définitive du siège de la bande de Gaza par voie terrestre, maritime et aérienne, et ouvrir tous les points de passage 24h/24.

□ Deuxièmement : la libération des geôles sionistes des 58 enfants et ados palestiniens.

□ Troisièmement : la libération des geôles sionistes des 285 femmes palestiniennes, et à sa tête la prisonnière opprimée Israa Al-Jaabis.

□ Quatrièmement : la libération des geôles sionistes des 3.000 prisonniers palestiniens du Hamas qui ont été condamnés entre la perpétuité et un mois.

□ Cinquièmement : la libération de 2.980 prisonniers du Fatah, et à sa tête le prisonnier Marwan Barghouti, qui ont été condamnés entre la perpétuité et un mois.

□ Sixièmement : la libération des 380 prisonniers du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

□ Septièmement : la libération des 288 prisonniers du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP).

□ Huitièmement : la libération de 2.700 prisonniers du

mouvement du Jihad

islamique, qui ont été condamnés entre la perpétuité et un mois.

□ Neuvièmement : la libération de tous les prisonniers jordaniens, libanais, syriens, égyptiens, musulmans, chrétiens, chiites, sunnites, druzes, dachnaks, bosniaques, kurdes et circassiens détenus en raison de leur soutien à la cause palestinienne.

□ Dixièmement : un comité international et palestinien supervisera l'inspection des prisons israéliennes pour s'assurer que tous les prisonniers ont été effectivement libérés.

□ Onzièmement : le Mouvement de la résistance islamique Hamas exige que la partie israélienne restitue les fonds pillés à l'Autorité palestinienne, dégageant des fonds d'une valeur d'environ 2,5 milliards de shekels, et paye les salaires de tous les employés à 100% et sans diminution.

□ Douzièmement : arrêtez toutes les attaques des colons contre la mosquée bénie d'Al-Aqsa et mettez immédiatement un terme à la division temporelle et spatiale de ce lieu.

□ Treizièmement : arrêtez l'expansion des colonies et assurez la sécurité des Palestiniens en Cisjordanie face à la violence des colons.

Enfin, Israël reconstruira tout ce qu'il a démoli depuis le 7/10/2023.

Continuons le combat pour une Palestine libre !

COMITÉ ACTION PALESTINE

1er novembre 2023

Soutien au peuple palestinien – Libération de tous les prisonniers

Prise de paroles du Comité Action Palestine, lors de la manifestation du 1er Novembre 2023

Cette manifestation est la première autorisée à Bordeaux depuis le 7 octobre

De Deir Yassine, le village rasé par les sionistes en 1948, à Gaza aujourd'hui, en passant par Sabra et Chatila, l'histoire en Palestine est une histoire de massacres à grande échelle commis par les sionistes. Depuis 75 ans, Israël sème la terreur en Palestine. Son objectif est de vider la Palestine de ses habitants, de rayer la Palestine de la carte du Monde.

Au 25ème jour de bombardements, au moins 8 500 Palestiniens assassinés par les israéliens dont 4 000 enfants et bébés et des dizaines de milliers de blessés. C'est sans précédent : une guerre est faite aux enfants et aux bébés. Une guerre est faite aux hôpitaux, aux mosquées et aux églises.

Gaza est soumise à un blocus depuis 15 ans. Rien ne sort ni n'entre à Gaza sans l'aval des Israéliens. Aujourd'hui, Gaza est assiégée. L'eau est coupée, il n'y a ni électricité ni médicaments. Israël se venge de la manière la plus barbare contre des civils. On disait que Gaza est une prison à ciel ouvert. Gaza est devenu un charnier à ciel ouvert.

Cette guerre sioniste ne tue pas qu'à Gaza. En Cisjordanie aussi, les Israéliens massacrent tous les jours des civils.

C'est une guerre coloniale d'épuration ethnique, c'est un crime contre l'humanité.

Ces massacres qui n'ont jamais cessé sont justifiés et soutenus par le gouvernement Macron. Les médias sont tous alignés sur l'armée israélienne pour dire que les civils palestiniens méritent les bombardements. La plupart des médias et des dirigeants politiques sont racistes parce que pour eux, la vie d'un Palestinien ne vaut pas la vie d'un Israélien.

Malgré la censure et la répression, tout le monde voit la vérité et prend conscience que les sionistes sont des terroristes et des tueurs d'enfants. Et qu'ils font ça depuis 75 ans.

Mais depuis 75 ans, les Palestiniens résistent à ce terrorisme d'Etat soutenu par les pays occidentaux. Par tous les moyens, les Palestiniens résistent au génocide en cours. Ils ne connaîtront pas le même sort que les Indiens en Amérique du Nord ou les Aborigènes en Australie, grâce à la résistance. La résistance est le seul moyen pour que les Palestiniens réalisent leur droit à l'autodétermination. Il faut soutenir la résistance, qui met en échec Israël.

Il faut se rappeler qu'en ce premier novembre, c'est l'anniversaire du jour du lancement de la guerre de libération en Algérie. Après 8 ans de guerre et 1,5 millions de martyrs, les Algériens ont obtenu l'indépendance. Les Palestiniens l'obtiendront aussi.

Il faut aujourd'hui se mobiliser pour que les 229 prisonniers israéliens soient échangés contre les 10 000 prisonniers palestiniens détenus par Israël. Il faut aussi exiger un cessez-le-feu pour que cesse le massacre. Il faut tout faire pour que justice soit faite en Palestine. Les Palestiniens doivent être soutenus ici, et partout dans le monde. Ne

relâchons pas la mobilisation malgré les interdictions de manifester. Il faut utiliser tous les moyens à notre disposition pour soutenir les Palestiniens.

Malgré les morts par milliers à Gaza, malgré cette cruauté israélienne qu'on voit tous les jours, il faut rester optimiste. Mahmoud Darwich, poète palestinien, a écrit « Nous souffrons d'un mal incurable : l'espoir ».

La résistance palestinienne vaincra, la Palestine vaincra !

Manifs pro-Palestine interdites : Darmanin bafoue l'Etat de droit.

Interview de Vincent Brengarth, avocat du Comité Action Palestine, pour le média BLAST

Suite à l'interdiction d'une manifestation pro-palestinienne par le préfet de Gironde le 11 octobre dernier et le recours déposé devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, que le Comité Action Palestine a déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour lever l'interdiction générale des manifestations en France. Depuis, malgré l'ordonnance du conseil d'Etat et les massacres qui se poursuivent à Gaza, le préfet de Gironde continue d'interdire les manifestations en soutien au peuple palestinien à Bordeaux.

Pour écouter l'interview :

<https://youtu.be/MB7cmvW6xF0?si=36iTnqUyprWXJaLX>

Le préfet de Gironde interdit le soutien au peuple palestinien

Comité Action Palestine

Le préfet de Gironde fait du zèle. Dans le zèle sioniste. Il interdit les manifestations de soutien au peuple palestinien comme il le lui est demandé. Il obéit. Il est dans son rôle d'exécuter les ordres du ministre de l'Intérieur G. Darmanin qui a perdu deux fois au Conseil d'Etat contre le Comité Action Palestine. A l'instar des sionistes, il ment. Pour interdire les manifestations du Comité Action Palestine, il signe un arrêté truffé de mensonges et d'approximations. On ne peut lui reprocher de méconnaître l'histoire de la Palestine, mais mentir sans retenue est une autre affaire. A la manière de G. Darmanin accusant sans preuves le footballeur Karim Benzema, le préfet de Gironde lance aussi des accusations sans preuves.

Dans la tentative de dissolution du Comité Action Palestine en 2022, le ministère de l'Intérieur avait fait des accusations qui n'ont pas tenu devant le Conseil d'Etat. Les griefs retenus par G. Darmanin contre le Comité Action Palestine n'ont pas résisté aux faits. Dans la droite ligne du mensonge et des contrevérités de G. Darmanin, le préfet persiste sur la voie du dénigrement pour interdire à Bordeaux le soutien au peuple palestinien. Le préfet laisse penser que la vie d'un Palestinien ne vaut pas celle d'un Israélien. Aujourd'hui les bombardements israéliens ont fait plusieurs milliers de morts, dont des milliers d'enfants et de femmes. Les experts de l'ONU parlent même de « punition collective ». Et le préfet, qui est

informé comme tout le monde, feint d'ignorer qu'Israël fait la guerre aux enfants.

Interdire les manifestations pour dénoncer cette guerre atroce faite aux Palestiniens, c'est se situer dans le camp israélien. Israël aurait le droit de se défendre. Mais en massacrant des civils et des enfants en majorité ? On accorderait à Israël le droit de vie et de mort sur tout un peuple sous le prétexte de lutter contre le terrorisme ? Hypocrisie et deux poids deux mesures.

On se doit de rappeler cette fameuse phrase de David Ben Gourion, fondateur de l'Etat sioniste : *« Si je savais qu'on pouvait sauver tous les enfants [juifs] d'Allemagne en les envoyant en Angleterre mais seulement la moitié d'entre eux en les envoyant en Palestine, je choisirais cette dernière option parce qu'il ne s'agit pas seulement de prendre en compte le nombre d'enfants mais de tenir également compte de l'histoire du peuple juif »* (discours devant le comité central du parti Mapai, décembre 1938).

Le préfet ne tient pas compte du nombre d'enfants ! Ce qui compte c'est le « droit d'Israël de se défendre », au mépris de la vie de milliers de Palestiniens et du droit international, au mépris du droit inaliénable du peuple palestinien à la souveraineté nationale. Au mépris de l'Histoire qui retiendra que ce préfet a fait du zèle. Nul n'est censé ignorer la loi, nul n'est censé ignorer la vérité.

Dans un article intitulé « Le droit de résister à l'oppression » publié sur le site Orient XXI le 9 octobre 2023, l'intellectuel Alain Gresh justifie le droit à la résistance palestinienne :

« On compte déjà 700 morts israéliens (et plus de 400 côté palestinien), soit plus que durant la guerre de 1967 contre l'Égypte, la Jordanie et la Syrie. La donne politique et géopolitique régionale en sera bouleversée et d'une manière

qu'il est difficile d'évaluer à ce stade. Mais ce que les événements actuels accréditent, une fois de plus, c'est que l'occupation déchaîne toujours une résistance dont les seuls responsables sont les occupants. Comme le proclame l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, la résistance à l'oppression est un droit fondamental, un droit que les Palestiniens peuvent justement revendiquer ».